

LES ATELIERS DE L'INTERNATIONAL :



Sécurisez vos ventes à l'exportation avec le contrat modèle ICC de vente internationale

Contact :

CCI Lyon Métropole
Saint-Etienne Roanne
Délégation de Saint-Etienne
Nathalie DEAL
Département Développement
International
Tel : 04.77.43.04.57
E-mail : nathalie-deal@saint-etienne.cci.fr



Business Support on Your Doorstep

La vente est un acte si quotidien qu'il en est devenu banal a fortiori pour les entreprises dont la fonction même est de produire et de vendre. Mais derrière l'apparente simplicité de la vente se cache une grande complexité juridique. En effet, il n'existe pas deux ventes identiques et le contrat sera différent en fonction du bien vendu (fabriqué ou en cours de conception), de la destination, du lieu de la livraison, du client (particulier ou professionnel)... Une vente commerciale internationale doit s'appuyer sur un contrat précis et détaillé. Un contrat « mal ficelé » peut coûter très cher.

Pour aider les entreprises, souvent démunies par manque de compétence juridique en interne, la Chambre de Commerce Internationale a mis en place en 2013 un nouveau contrat « modèle » de vente internationale qui peut également être utilisé comme contrat « d'achat ». Il a pour finalité de simplifier la vie des PME françaises en étant particulièrement adapté à l'évolution des pratiques du commerce international (incoterms 2010, nouvelles règles et usances concernant le crédit documentaire...).

Afin de vous permettre de mieux appréhender les spécificités des contrats de vente à l'international, de vous préparer à vos futures propositions commerciales export, de sécuriser vos relations avec vos clients à l'étranger, nous vous proposons de faire le point sur ces aspects juridiques de l'international lors d'un atelier technique qui se tiendra :

le mercredi 10 février 2016

de 9 H 00 à 11 H 30

dans les locaux de la CCI de Saint-Etienne

(57, Cours Fauriel – stationnement sur les contre-allées
ou sur le parking de l'Espace Fauriel)

Il sera animé par :

En partenariat avec :



- **Mme Carole TISSANDIER**, Juriste International à la CCI de Lyon Métropole – Délégation de Lyon

- **Maître Christoph Martin RADTKE**, Avocat, Lamy & Associés
- Président de la Commission Droit et Pratiques du Commerce International de la Chambre de Commerce Internationale (ICC France).